



www.irtess.fr

Livret



2025

d.

accueil



2026

Bienvenue à l'IRTESS !

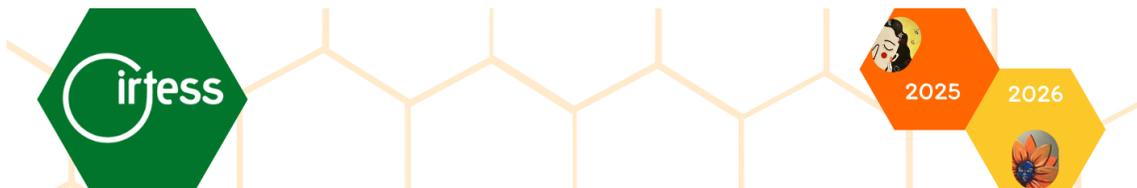


Institut Régional Supérieur  
du Travail Educatif et Socia  
de Bourgogne

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

Qualiopi  
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
La certification qualité a été délivrée au titre  
des catégories d'actions suivantes :  
ACTIONS DE FORMATION  
VAE  
CENTRE DE BILAN DE COMPÉTENCES



## Bienvenue à l'IRTESS

Ce livret d'accueil vous est destiné, que vous soyez étudiant ou stagiaire de l'IRTESS, en formation initiale ou continue.

Vous y trouverez un ensemble d'informations concrètes et utiles pour votre vie au sein de l'établissement. Il vous aidera notamment à vous repérer, à connaître les différents services de l'IRTESS ainsi que les nombreuses personnes qui travailleront avec vous tout au long de votre formation.

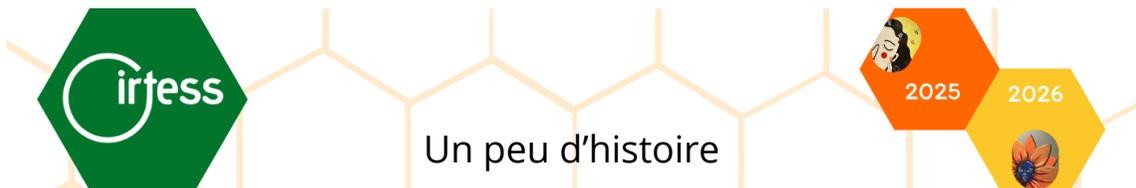
L'IRTESS tient à ce que chacun puisse se sentir à l'aise dans cette institution et y développer une posture d'acteur. Le travail en équipe, l'apprentissage de la délégation, de la participation et de la négociation sont en effet essentiels pour tout futur travailleur social.

Nous vous encourageons à vous investir, individuellement et collectivement, dans les différentes instances où vous êtes représentés et dans tous les espaces qui vous permettront de devenir des professionnels responsables et créatifs.

Ce livret est appelé à évoluer, toutes vos contributions seront appréciées, afin qu'il réponde au mieux aux attentes de chacun.

Magali LEDUC SEGUIN

Directrice générale



**L'IRTESS (Institut Supérieur du Travail Éducatif et Social) est une association loi 1901.**

**L'association est administrée par un Bureau et un Conseil d'Administration.**

Ses missions consistent, en référence aux statuts, à :

- assurer la formation pluri-professionnelle des travailleurs sociaux ;
- développer des formations permanentes et supérieures diversifiées ;
- contribuer à la recherche et à l'animation des milieux professionnels de l'action sociale.

L'IRTESS est un établissement de statut privé assurant une mission de service public pour les formations professionnelles en travail social.

L'IRTESS compte aujourd'hui 83 salariés permanents et de nombreux intervenants extérieurs (professionnels, universitaires...). Il accueille actuellement environ 4 000 étudiants ou stagiaires chaque année.

**Antennes et sites délocalisés de formation**

✓ **Côte d'Or**

IRTESS  
2 rue Professeur Marion  
21000 Dijon  
Tél. 03 80 72 64 50

✓ **Saône-et-Loire**

IRTESS  
Immeuble "Les Chavannes"  
3 avenue de Chalon  
71380 Saint-Marcel

✓ **Yonne**

Pépinière d'entreprises de l'Auxerrois  
105 rue des Mignottes  
89000 Auxerre

✓ **Nièvre**

sur sites délocalisés à Nevers et Hurigny



## **L'IRTESS assure les formations initiales et continues des travailleurs sociaux.**

Celles-ci sont regroupées en 4 pôles  
(voir *L'organisation des services p. 5*).

Les 4 pôles animent également des dispositifs de Formation Continue, de V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience), études-recherches, mobilité internationale...

L'IRTESS est par ailleurs habilitée en tant que Centre de bilan de compétences pour les salariés et ou demandeurs d'emploi pour tous les domaines et tous les secteurs.

### **Le Pôle Formations accompagnement et perfectionnement**

regroupe les formations et prestations suivantes :

- Accompagnant éducatif et social (AES)
- Assistant familial (AF)
- Maître de maison en secteur social et médico-social
- Aide-soignant

### **Perfectionnement et prestations externes :**

- Agent de service médico-social
- Analyse de la pratique professionnelle
- Assistant de Soins en Gérontologie (ASG)
- Évaluation qualité (externe et interne)
- Référent de parcours santé-social
- Référent en santé mentale et psychiatrie en milieu de vie

### **Le Pôle Formations éducatives et sociales**

regroupe les formations suivantes :

- Assistant de Service Social (ASS)
- Éducateur de Jeunes Enfants (EJE)
- Éducateur Spécialisé (ES)
- Éducateur Technique Spécialisé (ETS)

## **En partenariat avec le CREPS et les FRAN-CAS :**

- Diplôme d'État Jeunesse Éducation Populaire et Sports (DEJEPS)

### **Le Pôle Formations management et recherche**

regroupe les formations suivantes :

- Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES) en partenariat avec l'IRTS de Franche-Comté
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)

### **En partenariat avec l'Université de Bourgogne :**

Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS) associé au Master

### **Le Pôle Formations accompagnement et orientation professionnelle** regroupe les formations suivantes :

- Titre de Moniteur d'Atelier (TMA)
- Moniteur Éducateur (ME)
- Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)
- Formation de Tuteur - Maître d'Apprentissage (FTMA)
- Dispositif de préparation aux admissions pour les lycéens

**et** des prestations d'orientation scolaire et professionnelle :

- Un accompagnement à la validation des acquis de l'expérience via le pôle VAE
- Des bilans de compétences
- Des bilans d'orientation destinés aux lycéens
- Des entretiens de réorientation.



Tout savoir

## Les choix pédagogiques

**Les orientations institutionnelles** sont déterminées à partir d'une lecture des réalités professionnelles actuelles, mais aussi d'une anticipation des nécessaires évolutions des pratiques professionnelles.

Elles visent à :

✓ Développer des **formations transversales** dans le cadre des pôles d'activités et sur les territoires (formations partagées entre plusieurs filières)

✓ Mettre en oeuvre une **pédagogie de l'alternance** dans le cadre des sites qualifiants et du dispositif de l'apprentissage associant les professionnels et les institutions du travail social et médico-social

✓ Favoriser le travail d'implication, de **responsabilisation** et d'engagement des étudiants, dans une position de sujets acteurs de leur formation

✓ Favoriser **l'individualisation** des parcours des étudiants et des stagiaires

✓ Assurer **l'accompagnement VAE** pour tous les diplômés accessibles par cette voie

✓ Développer des méthodes pédagogiques innovantes (FOAD, autoformation...)

✓ Faciliter l'accès aux ressources pédagogiques et leur mutualisation

✓ Compléter la formation initiale par une offre de formation professionnelle continue diversifiée

✓ Conduire des études et des recherches dans le cadre du Pôle Régional Ressource **Recherche Formation Action** Sanitaire et Sociale (PREFAS)

**Ces orientations s'inscrivent dans le respect des six principes suivants partagés par l'ensemble des équipes pédagogiques**

**1.** Co-construction des parcours de formation entre l'IRTESS / les employeurs-sites qualifiants / les apprenants

**2.** Interaction pédagogique entre parcours individuel et dynamique collective

**3.** Adaptation "raisonnée" de la formation aux évolutions sociétales et aux connaissances

**4.** Prise en compte de l'apprenant en tant que sujet et acteur de sa formation

**5.** Pluralité des savoirs

**6.** Transversalité des dispositifs de formation



## Le Conseil Régional de Bourgogne - Franche-Comté



Il subventionne chaque année les formations initiales (environ 50 % du budget de l'IRTESS).

Il attribue par ailleurs des bourses d'études et différentes aides à la mobilité.

Il participe également au financement des formations continues et de "l'Apprentissage" à travers différents dispositifs.

## Les organismes employeurs du secteur social (privés ou publics)

La plupart des formations de l'IRTESS sont éligibles au CPF.

## Les Opérateurs de Compétences (OPCO)

Ils sont chargés de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les entreprises pour définir leurs besoins en formation.

Ils sont agréés et contrôlés par l'État.

## Autres financements

✓ **Taxe d'apprentissage** dont doivent s'acquitter les entreprises commerciales et dont elles peuvent se libérer en aidant des Centres de Formation Professionnelle comme l'IRTESS

✓ **Frais d'inscription et frais de scolarité des étudiants**

✓ **Aides spécifiques des collectivités locales et territoriales**

✓ La mobilité des étudiants à l'occasion d'un stage à l'étranger peut être facilitée grâce à l'**habilitation de l'IRTESS dans le cadre du programme ERASMUS +**.

Erasmus+  
Enrichit les vies, ouvre les esprits.



UNION EUROPÉENNE



Tout savoir

## Organisation fonctionnelle des services

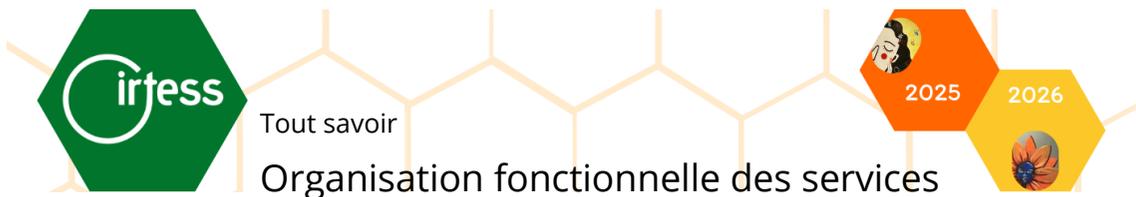


2025



2026

Direction Générale - Magali LEDUC SEGUIN			
Pôle Formations accompagnement et perfectionnement <b>Jean-Marie VAUCHEZ</b>	Pôle Formations accompagnement et orientations professionnelles <b>Ghislaine DAMIEN</b>	Pôle Formations éducatives et sociales	Pôle Formations management et recherche  <b>Cyril VILLET</b>
Formation qualifiante et certifiante			
de niveau 3 et 4	de niveau 4	de niveau 5 et 6	de niveau 6 et 7
AES	MA	ASS	CAFERUIS
Aide-soignant (AS)	ME	EJE	CAFDES
AF	TISF	ES	DEIS
Maître de maison en secteur social et médico-social		ETS	
		DEJEPS	
Autres formations (perfectionnement et spécialisation)			
Assistant de soins en gérontologie (ASG)	Tuteur Maître d'apprentissage		
Exercer une mission de référent de parcours santé-social			
Intervenir auprès des personnes avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA)			
Référent en santé mentale et psychiatrie en milieu de vie			
Travailleur pair			
Autres activités des pôles			
Analyse de la pratique professionnelle (APP)	Bilan d'orientation		Etude et recherche
Appui / conseil aux institutions	Bilan de compétence		PREFAS Pôle Ressource Régional Recherche Formation Action Sanitaire et Social
	Validation des acquis de l'expérience (VAE)		
Centre de ressources documentaires et d'informations multimédia (Cerdim)			
Information - Documentation - Communication			



Direction générale - Magali LEDUC SEGUIN

Service comptabilité - Service logistique et entretien

Directrice Ressources humaines - Nadia ABD RABI

Accueil - Admission / Vie étudiante

Service administratif pédagogique

Logistique des salles

Service Evaluation qualité - Jean-Marie VAUCHEZ

Accrédité par le COFRAC n° 3-2177 Rev 0 - Contact : Isabelle BELLIO

*Flasher le QR Code pour voir l'organigramme complet*





## Direction

**LEDOC SEGUIN Magali**  
Directrice Générale

## Directeurs de Pôle

**DAMIEN Ghislaine** 03 80 72 64 88  
Pôle Formations accompagnement et orientations  
professionnelles

**LEDOC SEGUIN Magali** 03 80 72 64 76  
Pôle Formations éducatives et sociales

**VAUCHEZ Jean-Marie** 03 80 72 64 56  
Pôle Formations accompagnement  
et perfectionnement

**VILLET Cyril** 03 80 72 64 93  
Pôle Formations management et recherche  
Pôle Ressource Régional Recherche  
Formation Action Sanitaire et Sociale  
(PREFAS)

## Responsables de filière de formation

**BOCHET Catherine** 03 80 72 64 89  
ASS

**BONGARD PICCIOLI Julie** 07 54 37 51 17  
ETS, MA

**BOULLY Céline** 03 56 55 04 19  
Maître de maison / Référent de parcours santé social

**GOSSOT Laurence** 03 80 72 64 82  
AF

**MAROT Valérie** 03 80 72 64 85  
EJE

**COTTIN Stéphanie** 03 80 72 67 59  
ME

**LOREAU Fabien** 03 80 72 64 77  
ES

**KELLER Christophe** 03 80 72 67 59  
CAFDES, CAFERUIS

**LUCAN Armelle** 03 80 72 64 94  
AES

**MONGUILLON Nathalie** 07 52 05 28 94  
AS, ASG

**KELLENBERGER Sonja** 03 80 72 64 66  
DEIS

**VERMOT Geneviève** 03 80 72 64 35  
TISF

## Chargés de mission

**BELLIO Isabelle** 06 66 49 58 06  
Chargée de développement des marchés et de l'éva-  
luation qualité des établissements et services sociaux  
et médico-sociaux

**HIVAR Evelyne** 03 80 72 64 61  
FTMA

**KELLENBERGER Sonja** 03 80 72 64 66  
Développement Études et Recherches

**LAUWERIER Amélie** 03 80 72 67 51  
Développement Bourgogne Nord / AES Auxerre

**LEHUJEUR Dominique** 03 80 72 67 51  
DEJEPS

**PICARDAT Raphaëlle** 03 80 72 64 49  
VAE, Centre de bilans



## Formateurs

### Pôle Formations accompagnement et perfectionnement

BELLINI Véronique	03 80 72 64 74
BOULLY Céline	03 56 55 04 19
GOSSOT Laurence	03 80 72 64 82
JOLY Charlotte	06 22 19 64 20
HENNER Anne-Sophie	03 80 72 64 51
LAUWERIER Amélie	03 80 72 64 62
LUCAN Armelle	03 80 72 64 94
MICHEA Agnès	03 80 72 64 09
	ou 03 85 41 87 92
MENAGE Christine	03 80 72 64 38
MONGUILLON Nathalie	07 52 05 28 94
MONGIN Elodie	03 80 72 64 30
VIARD Marie-France	03 80 72 64 78

### Pôle Formations éducatives et sociales

BATTAGLIA Léonie	03 56 55 04 11
BELGHORZI Mohamed	03 80 72 67 50
BLOT Elodie	03 80 72 64 91
BOCHET Catherine	03 80 72 64 89
BONGARD PICCIOLI Julie	07 54 37 51 17
CHAUVOT Vincent	03 80 72 64 67
COMBET Betty	03 80 72 64 95
FLEURIER Catherine	03 80 72 64 84
FOURIER Fabienne	03 80 72 64 31
FRANSQUIN Muriel	03 80 72 64 70
GIRARD Corinne	03 80 72 64 63
HALEJCIO Jérémy	03 80 72 64 34
HUSSAMI Alice	03 80 72 67 55
LEDUC SEGUIN Magali	03 80 72 64 76
LEHUJEUR Dominique	03 80 72 67 51
LETENEUR Dominique	03 80 72 64 81
LOREAU Fabien	03 80 72 64 77
MAROT Valérie	03 80 72 64 85
PERREAU Aude	03 80 72 64 58
PIEGAY Dounia	03 80 72 64 37
PILLER Stéphanie	03 80 72 64 32
POIGEAULT Pauline	03 80 72 64 46
POUPONNEAU Clément	03 80 72 64 80
PRUDHOMME Mélissandre	03 80 72 64 63

### Pôle Formations management et recherche

DESCOURTIEUX Stéphanie	03 80 72 64 86
KELLER Christophe	03 80 72 67 59
TAGLIONE Catherine	03 80 72 64 59
KELLENBERGER Sonja	03 80 72 64 66
VILLET Cyril	03 80 72 64 93
	ou 06 72 95 54 57

### Pôle Formations accompagnement et orientations professionnelles

AYACHE Alia	03 56 55 04 16
BELLINI Véronique	03 80 72 64 74
BONGARD PICCIOLI Julie	07 54 37 51 17
COTTIN Stéphanie	03 80 72 64 87
PONCHON Anne, référent handicap	03 80 72 64 39
GIRARD Marie-Christine	03 80 72 64 45
HIVAR Evelyne	03 80 72 64 61
MANGIN Florent	03 80 72 64 79
NOWAK Nicolas	03 80 72 64 72
PICARDAT Raphaëlle	03 80 72 44 49
PONCHON Anne	03 80 72 64 39
REDOUANI Arnaud	03 80 72 67 54
VERMOT Geneviève	03 80 72 64 35

### Cerdim (Centre de Ressources Documentaires et d'Information Multimédia)

Accueil	03 80 72 64 69
HUMBÉY Pascale	03 80 72 64 71
<i>Responsable du Cerdim</i>	
BORNET Angélique	
<i>Documentaliste</i>	
GUELLIL Malika	
<i>Auxiliaire de Documentation</i>	
HERNANDEZ Amélie	
<i>Documentaliste</i>	
KONDRATOFF Sandrine	
<i>Assistante Documentaliste</i>	
SCHUTZ Laurent	
<i>Auxiliaire de Documentation</i>	
SELLENET Tina	
<i>Documentaliste</i>	



Vos contacts

## L'annuaire de l'IRTESS



### Comptabilité

**PICARD Christine** 03 80 72 64 92

*Responsable comptabilité et paie*

**HUET Florence** 03 80 72 67 53

*Comptable*

**THIBAUT Nathalie** 03 80 72 64 64

*Comptable*

### Ressources humaines

**ABD RABI Nadia** 03 80 72 64 54

*Directrice des Ressources Humaines*

**DARRAS Cécile** 03 80 72 67 57

*Agent administratif RH*

**SALA Sandrine** 03 80 72 67 58

*Assistante RH*

### Services administratifs

**ABD RABI Nadia** 03 80 72 64 54

*Responsable des services administratifs*

**ANDRIOT Catherine** 03 80 72 64 33

*Assistante de formation Pôle 4 / APP*

**BOUPACHA Louiza** 03 80 72 64 47

*Accueil / Planning / ASG / Pair-aidance / Santé mentale*

**CACHEUX Marie** 03 80 72 64 99

*ASS*

**CHANTHANY Nyphaphone** 03 80 72 64 53

*Assistante formation Pôle 2 / ES*

**CONGOURDEAU Martine** 03 80 72 64 50

*Accueil / Planning /  
Suivi journées d'étude et conférences*

**CORREIA Marie** 03 80 72 64 96

*AES*

**DIDIER Fanny** 03 56 55 04 17

*Dispositif VAE / MA*

**DUCHESNE Paola** 03 80 72 64 41

*ME / Admission ME -TISF*

**FEUVRIER Nathalie** 03 80 72 64 98

*EJE / FFT / TISF / Prépa concours*

**GAUTHIER Marie** 03 80 72 64 73

*Aide-soignant*

**FILALI Lila** 03 80 72 64 36

*CAFDES / DEIS / Mobilité internationale*

**KELATI Laïla** 03 80 72 64 90

*Sélection ASS-EJE-ES / Vie étudiante*

**PAILLET Caroline** 03 80 72 64 97

*AF / Référent de parcours*

**ROGNON Anne** 03 80 72 64 40

*Dispositif VAE / Bilan de Compétences, bilan d'orientation scolaire et professionnelle*

**SALMI Souad** 03 80 72 64 44

*Assistante de formation Pôle 3 / CAFERUIS / DEIS*

**SCHMITT Sandrine** 03 80 72 64 52

*Assistante de formation Pôle 1 / APP / Interventions thématiques*

**SOARES Elisabeth** 03 80 72 64 70

*Vie étudiante / Sélection ETS*

**THEURIOT Lucie** 03 80 72 64 55

*Assistante de formation Pôle 2 / ETS*

### Service logistique et entretien

**BOUJNANE Omar** 03 80 72 67 56

*Agent technique* 07 54 38 78 65

**SAMPAIO David** 03 80 72 64 75

*Assistant logistique* 06 32 54 07 65

### Accueil 03 80 72 64 50



### Envoyer un courrier

✓ Concernant les courriers administratifs (arrêt maladie, accident du travail, documents relatifs au financement de la formation, etc), les adresser à Madame la Directrice Générale.

✓ Pour l'envoi de documents pédagogiques, préciser le nom du formateur ou la filière de formation, ou le service concerné (ex : Cerdim, etc).

### IRTESS

**2 rue Professeur Marion**

**21000 DIJON**

Vous devez mentionner cette adresse pour tous vos envois à l'IRTESS, en précisant éventuellement le nom de la personne ou le service destinataire de cet envoi.

### Faire une réclamation

Merci d'adresser un mail à : [contact@irtess.fr](mailto:contact@irtess.fr)  
Votre demande sera transmise au service concerné et sera traitée dans les meilleurs délais.

### S'informer sur la VAE

✓ Permanence tous les jeudis en visio de 12h30 à 14h :

- Eligibilité (statut candidat, diplôme...)
- Démarche (faisabilité, recevabilité...)
- Financement (modalités, coût...)
- Accompagnement

[Lien Teams](#)

✓ Contact : [contactvae@irtess.fr](mailto:contactvae@irtess.fr)



Informations pratiques

## La participation des étudiants et des stagiaires à la vie de l'IRTESS



**Chaque promotion** élit en début d'année, 2 délégués (1 titulaire et 1 suppléant).

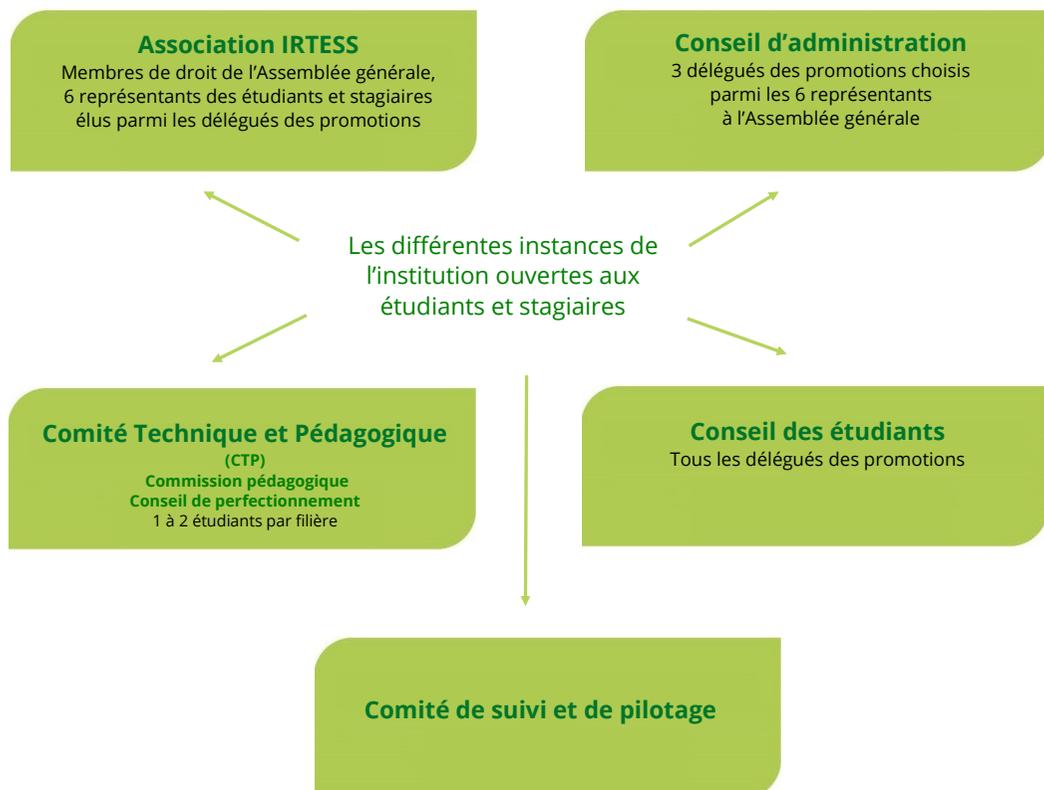
Elle dispose de plages horaires, sur les temps de formation, afin d'exercer son droit d'expression collective (temps de promotion).

Ces heures peuvent être fractionnées et organisées au sein d'une filière.

Le règlement intérieur "des étudiants et stagiaires", ainsi que le règlement pédagogique et ses annexes sont remis en début de formation.

Les étudiants et stagiaires doivent en prendre connaissance et manifester leur adhésion en les signant.

Ils sont invités à participer à la vie de l'IRTESS à la fois dans ses instances officielles et dans le cadre de l'association étudiante *MESSAJE*.





Informations pratiques

## La participation des étudiants et des stagiaires à la vie de l'IRTESS



### **MESSAJE,**

#### **l'association d'étudiants**

Cette association a été fondée en 1997 par des étudiants, elle a été renommée et réorganisée depuis septembre 2005.

#### **Les buts de cette association**

✓ Réunir les différentes filières de l'IRTESS dans un but d'échange, de création de lien social et de travail en commun

✓ Représenter les étudiants de l'IRTESS pour la défense de leurs droits, de leurs intérêts matériels et moraux

✓ Proposer à ses membres des services de proximité afin d'améliorer leurs études

✓ Faire prendre conscience aux étudiants qu'ils sont acteurs de leur formation au sein de l'Institut

#### **Les moyens**

✓ Outre les ressources issues de ses activités, l'association perçoit, à l'initiative de l'IRTESS, une ristourne sur les ventes des distributeurs de boissons.

#### **Les activités**

✓ Différents événements sont organisés : soirées, ciné-débats, bourses aux livres...

✓ Des commissions diverses portent les projets de l'association, mais aussi, les initiatives des étudiants de l'IRTESS.

✓ Le fonds d'entraide de l'association est destiné aux étudiants qui rencontreraient des difficultés financières.

Les demandes sont examinées par le Bureau de l'association.

#### **Contacter l'association**

✓ par e-mail : [messaje.asso@gmail.com](mailto:messaje.asso@gmail.com)

✓ par les réseaux sociaux : [groupe Facebook](#) ; [Instagram](#)

✓ grâce à la boîte aux lettres située près des casiers des formateurs (**couloir administratif**),

✓ sur le panneau d'affichage situé à proximité du foyer des étudiants (**voir n°6 sur le plan p. 22-23**),

✓ au local de l'association, salle n°23 situé près des salles de cours du 1er étage (**voir n°9 sur le plan p. 22-23**).

#### **Adhérer à l'association :**

Tous les étudiants de l'IRTESS peuvent adhérer à MESSAJE.

#### **Le Bureau de l'association**

Présidente : Corentin Antinori (ES 2)

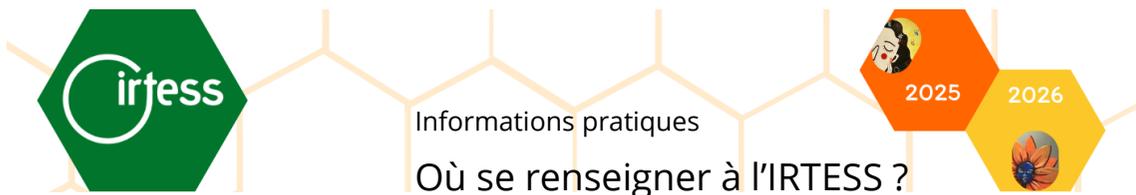
Secrétaire : Romane Barbier (EJE2)

Trésorier : Laura Boisson (ME2)

**N'hésitez pas à contacter l'association MESSAJE pour vous renseigner, proposer des projets, ou vous investir.**

**Une boîte à idées est à votre disposition au foyer étudiants pour recueillir vos remarques et suggestions.**





### Au secrétariat de la Vie étudiante

Bureau n°53 situé dans le hall de l'IRTESS

(voir n°1 sur le plan p. 22-23).

Tél. 03 80 72 64 70

[vie-etudiante@irtess.fr](mailto:vie-etudiante@irtess.fr) ; [lchauvel@irtess.fr](mailto:lchauvel@irtess.fr)

Espace d'affichage dédié à proximité

(voir n°5 sur le plan p. 22-23).

Elisabeth SOARES est à votre disposition pour répondre à vos questions concernant les points suivants :

- carte étudiant/stagiaire IRTESS de Bourgogne,
- rémunération des étudiants (France Travail),
- bourses du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, et bourses des Conseils départementaux.

### À l'accueil

Durant les heures d'ouverture :

Lundi : 9h-12h

Mardi et jeudi : 8h30-12 / 13h - 15h

Mercredi et vendredi : 8h30-12h.

### Sur les panneaux d'affichage

Chaque promotion d'étudiants ou stagiaires dispose d'un panneau d'affichage sur lequel figurent les informations liées au déroulement de la formation (plannings, modifications d'emploi du temps, groupes de travail...).

Tous les panneaux pédagogiques des promotions se situent le long des couloirs desservant les salles de cours.

### Sur les écrans d'affichage

Le planning quotidien des cours et réunions avec indication des salles est diffusé à divers endroits du hall de l'IRTESS.

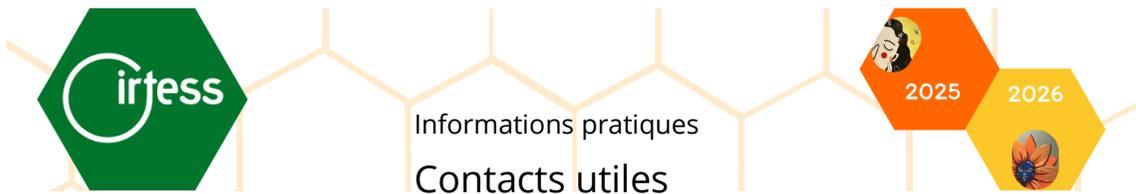
Semaine par semaine, les plannings de toutes les formations indiquant le lieu où elles se déroulent, sont affichés à l'entrée de l'IRTESS, face au bureau "Accueil Standard" (voir n°4 sur le plan p. 22-23) et à proximité de la salle de cours n°12 (voir n°4 sur le plan p. 22-23).

### Si vous êtes dans une situation délicate, n'hésitez pas à rencontrer :

- le secrétariat de la Vie étudiante,
- les responsables de formation ou les formateurs,
- l'association des étudiants de l'IRTESS : *MES-SAJE*,
- le Service Social du CROUS :  
10 avenue Alain Savary  
21000 DIJON  
Tél. 03 45 34 84 91  
Mail : [social.21@crous-bfc.fr](mailto:social.21@crous-bfc.fr)  
<https://www.crous-bfc.fr/social-et-accompagnement/service-social/>
- *Etu'bien*, une équipe d'étudiants relais sur le campus de Dijon, au service du bien-être de leurs pairs
- Le site national d'information aux étudiants  
[www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr)

**En cas de problème de santé ou d'accident survenant à l'intérieur de l'IRTESS, la clé de l'infirmerie est à demander à l'accueil qui préviendra la direction.**

**En cas d'événement à l'extérieur, prévenir la direction de l'IRTESS.**



### CAF - Caisse d'Allocations Familiales

15 rue Jean Baptiste Lallemand  
21000 DIJON  
Tél. 3230  
<https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-la-cote-d-or>

### Info Jeunes BFC

17 place Darcy  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 44 18 29  
<https://www.jeunes-bfc.fr/>

### Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté

*Direction de la carte des formations, de l'apprentissage et des formations sanitaires et sociales*  
17 boulevard de la Trémouille  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 44 33 00  
[www.bourgognefranchecomte.fr](http://www.bourgognefranchecomte.fr)

### CROUS - Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

10 avenue Alain Savary  
21000 DIJON  
Tél. 03 45 34 84 95 (ou 96)  
[www.crous-bfc.fr](http://www.crous-bfc.fr)

### DREETS - Direction Régionale de l'Emploi, de l'Economie, du Travail et des Solidarités (Bourgogne-Franche-Comté)

21 Boulevard Voltaire  
21011 DIJON  
Tél. 03 80 76 99 10  
<https://bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr/>

### Mission locale de l'Arrondissement de DIJON

10-12 boulevard Carnot  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 44 91 44

### Mission locale du Chalonnais

47-49 avenue Boucicaut  
71100 CHALON-SUR-SAONE  
<https://missionslocales-bfc.fr/mission-locale-chalonnais/>

### Associations étudiantes

#### FEBIA (Fédération Étudiante de Bourgogne Inter-Associative)

<https://febia.org>

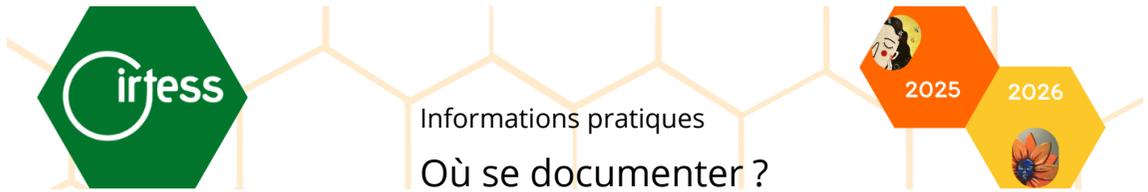
#### FNEMS (Fédération Nationale des Étudiant.e.s en Milieu Social)

[Facebook](#)

[Instagram](#)

### N° D'URGENCE

Samu : 15  
Police : 17 ou 03 80 44 55 00  
Pompiers : 18  
Urgence - Service pour personnes sourdes ou malentendantes : 114  
Samu Social : 115  
Allô, enfance en danger : 119  
SOS 21 Dijon : 03 80 78 68 68  
SOS Amitié : 03 80 67 15 15  
Solidarité femmes 21 : 03 80 67 17 89  
Planning familial 21 : 07 84 74 84 90  
Prévention suicide : 3114  
Femmes victimes de violence : 3919  
Maltraitance personnes âgées : 3977  
AMACOD (lutte contre les discriminations) : 0 800 21 3000  
Centre anti-poison : 03 83 22 50 50  
Drogues info service : 0 800 23 13 13  
Mal-être des étudiants : 0 800 737 800  
Sida info service : 0 800 840 800



### **Cerdim (Centre de Ressources Documentaires et d'Information Multimédia) de l'IRTESS**

Il est destiné aux personnes en formation à l'IRTESS, aux formateurs et aux institutions et personnels du secteur et ouvert à toute personne intéressée.

Vous avez à votre disposition un fonds de 96 000 références (ouvrages et revues spécialisés, DVD...), deux bibliothèques numériques (Cairn, Champ social), des vidéos en ligne (Arte Campus) et une newsletter hebdomadaire, Fréquence Doc' (envoyée chaque jeudi), vous informant des dernières acquisitions du service.

#### **Services proposés**

- Accueil, information, conseil, consultation libre et emprunt
- Accès au portail documentaire sur place ou à distance, pour effectuer vos recherches et accéder aux plateformes Cairn et Arte Campus : <https://cerdim.irtess.fr/>
- Aide à la recherche via un formulaire de demande en ligne si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer ou si le service est fermé. <https://bit.ly/3BeCLNx>

**Le service est ouvert en journée continue, sauf le jeudi :**

- Lundi : 8 h 30 - 18 h
- Mardi : 8 h 30 - 18 h
- Mercredi : 8 h 30 - 18 h
- Jeudi : 10 h - 18 h
- Vendredi : 11 h - 17 h

#### **Inscription**

Un numéro d'emprunteur vous est attribué dès votre entrée en formation. Il figure sur votre carte d'étudiant et vous sert d'identifiant pour consulter le [portail documentaire](#).

Pour pouvoir bénéficier des services du Cerdim (emprunts, recherche sur le portail documentaire...), chaque étudiant doit prendre connaissance du règlement, le signer et le remettre au personnel.

#### **Fonctionnement**

Les temps de présence à l'IRTESS variant d'une formation à l'autre, un certain nombre de règles sont établies et figurent dans le règlement du Cerdim, afin de permettre à chaque étudiant d'avoir accès au maximum aux documents empruntables.

**Il est important que chacun respecte ces règles pour le bon fonctionnement général.**



Tel. 03 80 72 64 69 - [accueil.cerdim@irtess.fr](mailto:accueil.cerdim@irtess.fr)





### **Bibliothèque Universitaire**

Bibliothèque de l'Université de Bourgogne  
3 esplanade Erasme - 21000 DIJON  
Tél. 03 80 39 51 10  
L'inscription pour les lecteurs extérieurs est de 50 €/an (tarif 2024-2025).

**Attention ! Les modalités de fonctionnement sont différentes de celles du Centre de Ressources Documentaires de l'IRTESS.**

### **Bibliothèque Municipale**

Vous pouvez également vous inscrire à la bibliothèque la plus proche de votre résidence principale.

#### **Les plus proches de l'IRTESS :**

Annexe Mansart  
2 boulevard Mansart - 21000 DIJON  
Tél. 03 80 48 80 50

Médiathèque Champollion (en travaux)  
14, rue Camille Claudel - 21000 Dijon  
Tél. 03 80 48 84 00  
<https://bm.dijon.fr/>

### **Centre de documentation de la Chartreuse**

1 boulevard Chanoine Kir, BP 23314  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 42 55 80 / 03 80 42 55 81  
<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/espaces-de-ressources-bourgogne/ressources-documentaires/>

*Spécialisé dans les domaines de la psychiatrie, de la psychologie, de la santé mentale, en addictologie, en psychiatrie de l'enfant, de l'adolescent et de la personne âgée. Ouvert à tous*

L'inscription pour les lecteurs extérieurs est de 12 €/an pour emprunter.

### **Centre de Ressources Documentaires du Campus Paramédical CHU Dijon Bourgogne**

12 boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny BP 77908 - 21079 Dijon Cedex  
Tél. 03.80.29.53.54  
[crdocifps@chu-dijon.fr](mailto:crdocifps@chu-dijon.fr)  
Cotisation annuelle (15€) pour les lecteurs extérieurs.

### **Centre de documentation Centre Ressources Autismes de Bourgogne**

19 Rue René Coty - 21000 Dijon  
Tél. 03 80 29 50 76  
<https://www.crabourgogne.org/>

### **Promotion Santé BFC**

2, place des Savoirs 21000 Dijon  
Tél. 03 80 66 73 48  
[contact@promotion-sante-bfc.org](mailto:contact@promotion-sante-bfc.org)  
<https://www.promotion-sante-bfc.org/>  
[Adhésion gratuite](#). Accueil uniquement sur rendez-vous



Informations pratiques

Outils et services à votre disposition



2025



2026

### Bureautique, messagerie et internet

L'IRTESS dispose d'un accès Wifi et d'une salle informatique disposant de 20 postes avec accès internet (via compte Office 365).

### Salle multimédia

Située dans l'espace du Cerdim, la salle multimédia a une capacité de 10 places et vous offre la possibilité de : brancher un portable et projeter sur écran, visionner des DVD.

Cet espace peut également être utilisé pour des travaux ou réunions en petit groupe.

Matériel à disposition : un vidéo projecteur, un écran, un tableau blanc, un écran de télévision.

### Photocopie, impression et numérisation

Via l'outil Uniflow et votre compte Office IRTESS (cf. [procédure création](#)), vous pouvez numériser, photocopier ou imprimer des documents aux formats A4 ou A3.

Tarifs pour une copie

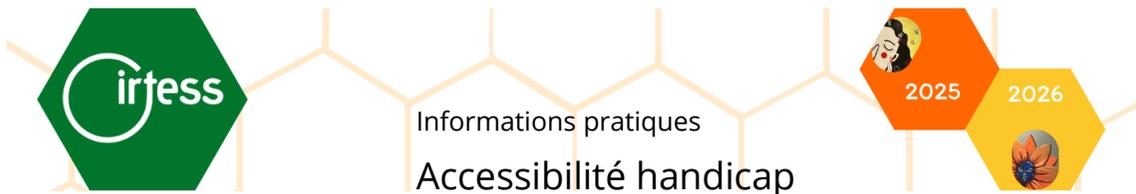
A4 N&B : 0,05 cts

A4 couleur : 0,20 cts

### Où imprimer ?

Sur le copieur situé au Cerdim, à partir de votre téléphone portable, votre ordinateur ou un PC de la salle informatique.





L'IRTESS accueille et accompagne les personnes en situation de handicap dans leurs démarches d'admission en formation, tout au long de leur parcours de formation et pour le déroulement des épreuves formatives et de certification.

L'IRTESS informe, oriente et veille à adapter son accueil, ses matériels et sa pédagogie aux diverses situations de handicap afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque personne accueillie.

Son équipe pédagogique et son référent handicap sont mobilisés pour que le parcours de formation puisse être réalisé dans des conditions offrant les mêmes possibilités de réussite pour tous. La réflexion de l'équipe s'engage sur les adaptations au cas par cas, qu'il s'agisse d'aménagements physiques, d'accès facilités ou encore de modalités d'accompagnement personnalisés tout au long du parcours.

Ces aménagements peuvent porter sur :

- l'accompagnement à l'admission et à la formation théorique et pratique à partir d'un premier entretien avec le responsable de formation et/ou avec le référent handicap ;
- les conditions de déroulement des épreuves de nature à permettre au candidat de bénéficier des conditions matérielles, des aides techniques et ou humaines appropriées à sa situation ;
- la majoration de temps imparti.

### Aménagement des parcours

Ces aménagements sont effectués par ailleurs par les équipes pédagogiques, pour les personnes qui en font la demande, et dans les mêmes dispositions, pour le déroulement des épreuves de validation du parcours de formation et préparatoires à la certification. Avant les épreuves de certification, les stagiaires sont informés des démarches à effectuer auprès de l'organisme certificateur afin de prévoir d'éventuels aménagements lors de la passation des épreuves de certification, par les équipes pédagogiques.

### Evaluation des besoins spécifiques et adaptation de parcours

Les stagiaires rencontrant des besoins spécifiques (problématiques de santé, personnelles...) peuvent se voir proposer un parcours personnalisé et/ou une suspension de formation.

Pour toute question concernant les aménagements et les parcours personnalisés, vous pouvez contacter le référent handicap : Anne PONCHON, [aponchon@irtess.fr](mailto:aponchon@irtess.fr) - Tel. 03 80 72 64 39

Notre démarche vigilante pour accueillir les publics présentant des difficultés de nature handicapante est présentée dans une cartographie synthétique que vous pouvez consulter sur notre site internet (rubrique [Admission/Accessibilité handicap](#)).



## Venir à l'IRTESS

### En voiture

L'usage de deux parkings-relais assez proches de l'IRTESS est fortement recommandé. Il s'agit du parking-relais Mirande (face au CREPS Mirande) et du parking Mazen-Sully (vers l'hôpital).

### En tramway

Prendre la ligne T1 du tramway (Gare SNCF – Quétigny).

L'arrêt CHU-Hôpitaux se situe à 150 m de l'IRTESS.

**Pour plus d'information sur les transports en commun :** [www.divia.fr](http://www.divia.fr)

### En deux roues

Un parc à vélos est installé à l'entrée de l'IRTESS et 2 stations VELODI sont disponibles sur le domaine du CHU.

## Se restaurer

### À proximité de l'IRTESS

- ✓ Aux Restaurants Universitaires ([voir plan du campus p. 21](#))
- ✓ Dans les boulangeries, sandwicheries et food trucks aux alentours
- ✓ Au centre commercial Grand Quétigny : cafétérias, self...

### **L'IRTESS ne dispose pas d'un service de restauration.**

Toutefois, le foyer des étudiants, d'une capacité de 60 places, est à votre disposition pendant les temps de pause.

Vous y trouverez un distributeur de boissons et de snacking ainsi que des fours à micro-ondes et des réfrigérateurs.

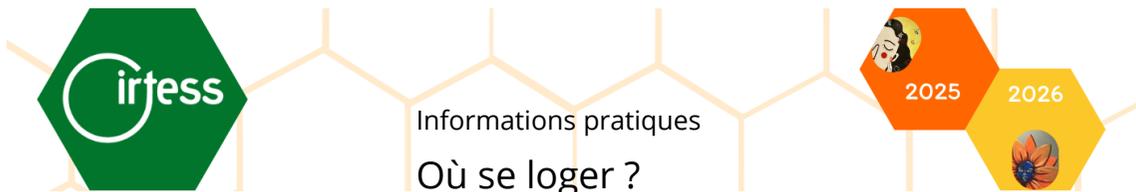
L'usage de cette salle est sous votre responsabilité.

Veillez à la propreté et à l'hygiène, en particulier à ne pas laisser de denrées périssables dans les réfrigérateurs.

### Avis aux fumeurs

Nous vous informons qu'il est interdit de fumer devant l'entrée principale ainsi que dans les locaux de l'IRTESS.

Vous pouvez fumer **à l'arrière** du bâtiment, aux deux emplacements dédiés, en respectant la propreté des abords.



### **CROUS - Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires**

10 avenue Alain Savary  
21000 DIJON  
Tél. 03 45 34 85 33  
[accueil.hebergement-dijon@crous-bfc.fr](mailto:accueil.hebergement-dijon@crous-bfc.fr)  
[www.crous-bfc.fr](http://www.crous-bfc.fr)

Le CROUS gère une résidence sur le site de l'IRTESS.

**Voici quelques adresses susceptibles de vous aider dans votre recherche :**

#### **Urbanalis - L'habitat jeune à Dijon**

4 rue du Pont des Tanneries  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 41 19 56  
[www.urbanalis.fr](http://www.urbanalis.fr)

*(Pour étudiants salariés et apprentis)*

#### **Ethic Etapes Dijon - CRI Centre de Rencontres Internationales**

1 avenue Champollion  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 72 95 20  
[www.cri-dijon.com](http://www.cri-dijon.com)

### **Résidence Internationale des Étudiants (RIE)**

4-6 rue Maréchal Leclerc  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 71 70 00  
<https://cief.u-bourgogne.fr/la-residence-internationale-detudiants>

#### **Binôme 21 (Logement Intergénérationnel)**

41 rue d'York  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 46 17 43  
[www.binome21.fr](http://www.binome21.fr)

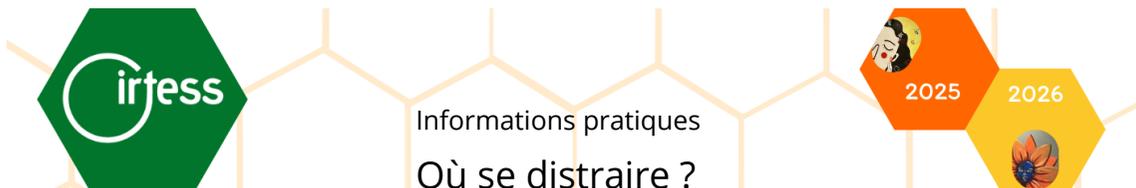
#### **Grand Dijon Habitat**

2 bis rue Maréchal Leclerc  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 71 84 00  
[www.granddijonhabitat.fr](http://www.granddijonhabitat.fr)

#### **ORVITIS - Office Public de l'Habitat de la Côte d'Or**

17 boulevard Voltaire  
21000 DIJON  
Tél. 0 810 021 000  
[www.orvitis.fr](http://www.orvitis.fr)

A noter : **Info jeunes BFC** propose des informations utiles pour [trouver son logement](#).



## Activités culturelles

### ABC - Association Bourguignonne Culturelle

4 passage Darcy - 21000 DIJON

Tél. 03 80 30 59 78

[www.abcdijon.org](http://www.abcdijon.org)

### Auditorium

Place Jean Bouhey - 21000 DIJON

Tél. 03 80 48 82 82

[www.opera-dijon.fr](http://www.opera-dijon.fr)

### Le Bistrot de la Scène

203 rue d'Auxonne - 21000 DIJON

Tél. 03 80 67 87 39

[www.bistrotdelascene.fr](http://www.bistrotdelascene.fr)

### Le Cèdre

9 Esplanade de la République

21300 CHENOVE

Tél. 03 80 51 56 25

<https://www.cedre.ville-chenove.fr/>

### Centre culturel - Atheneum

Esplanade Erasme

1 rue Edgar Faure - 21000 DIJON

Tél. 03 80 39 52 20

<https://atheneum.u-bourgogne.fr/>

### Cinéma Eldorado

21 rue Alfred de Musset - 21000 DIJON

Tél. 03 80 66 51 89

[www.cinema-eldorado.fr](http://www.cinema-eldorado.fr)

### Darcy Comédie

10 rue Devosge - 21000 Dijon

Tél. 03 80 43 68 10

[www.darcycomedie.com](http://www.darcycomedie.com)

### Grand théâtre de l'Opéra de Dijon

Place du théâtre - 21000 DIJON

### Musée des Beaux-Arts

Palais des Ducs et des États de Bourgogne

Place de la Sainte Chapelle - 21000 DIJON

Tél. 03 80 74 52 09

<https://beaux-arts.dijon.fr/>

## Théâtre des Feuillants

9 rue Condorcet - 21000 DIJON

Tél. 03 80 74 51 51

<https://21.agendaculturel.fr/theatre-des-feuillants>

## Théâtre Mansart

94 boulevard Mansart - 21000 DIJON

Tél. 03 80 63 00 00

<https://culture.crous-bfc.fr/>

## Théâtre National Dijon Bourgogne

Rue Danton - Parvis Saint-Jean - 21000 Dijon

Tél. 03 80 30 12 12

[www.tdb-cdn.com](http://www.tdb-cdn.com)

## La Vapeur (salle de spectacle)

42 avenue de Stalingrad - 21000 DIJON

Tél. 03 80 48 86 00

[www.lavapeur.com](http://www.lavapeur.com)

## Le Zénith - Parc de la Toison d'Or

Rue de Colchide - 21000 DIJON

Tél. 03 80 72 21 21

[www.zenith-dijon.fr](http://www.zenith-dijon.fr)

## À L'IRTESS

L'IRTESS peut accueillir des expositions temporaires.

Les spectacles, conférences et autres événements en lien avec le secteur social et médico-social sont annoncés dans la [newsletter du Prefas](#), envoyée mensuellement et mise en ligne sur le site de l'IRTESS.

Alors, abonnez-vous en flashant le QRcode !





Plans

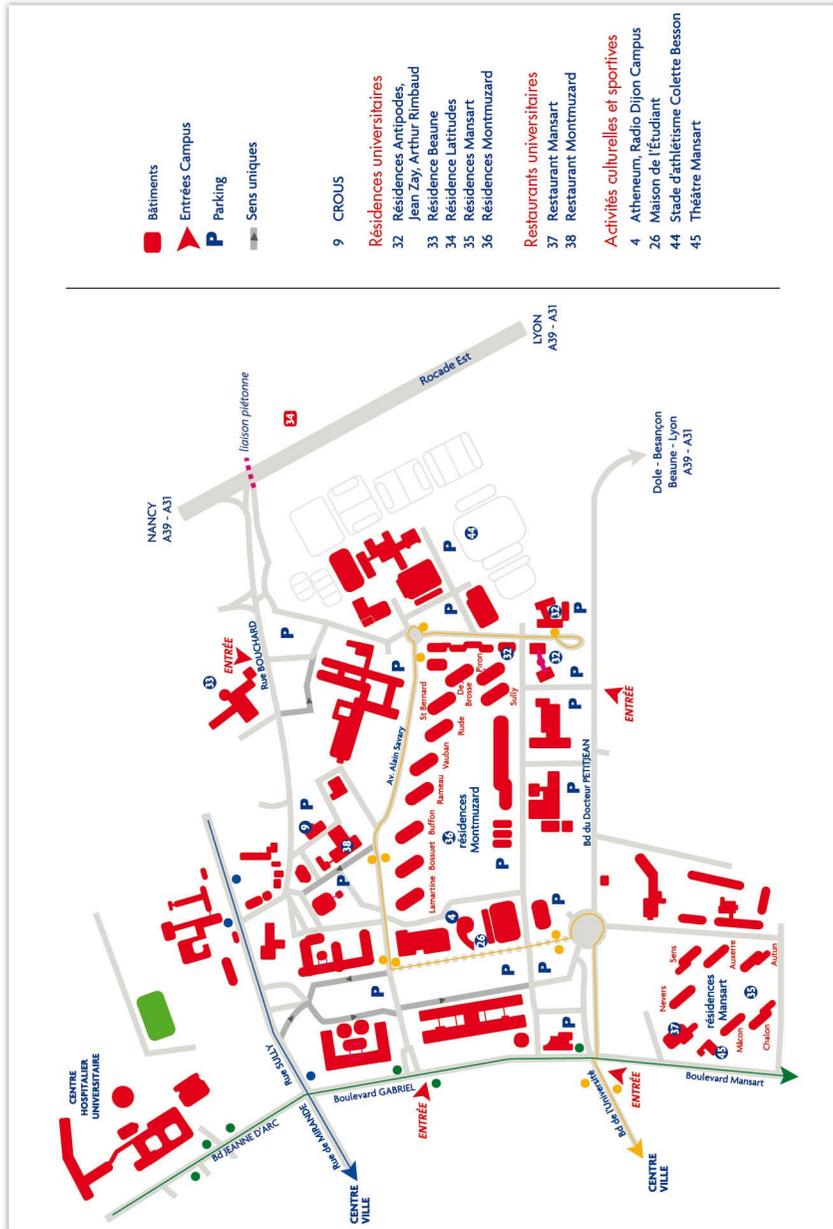
# Le Campus Universitaire



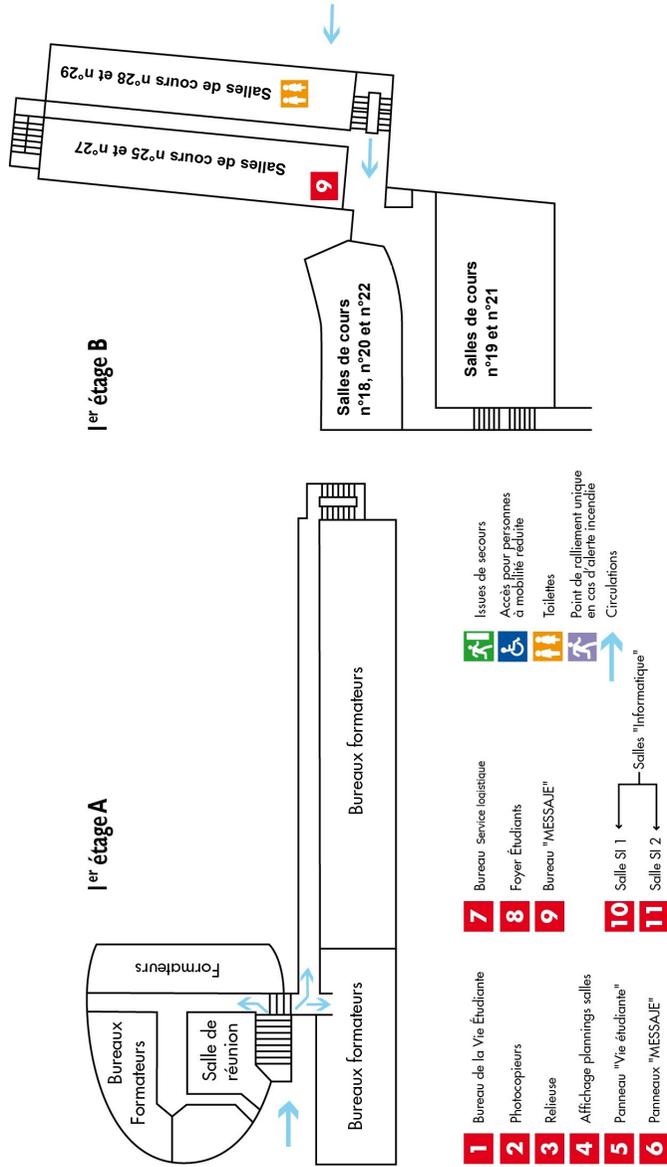
2025



2026









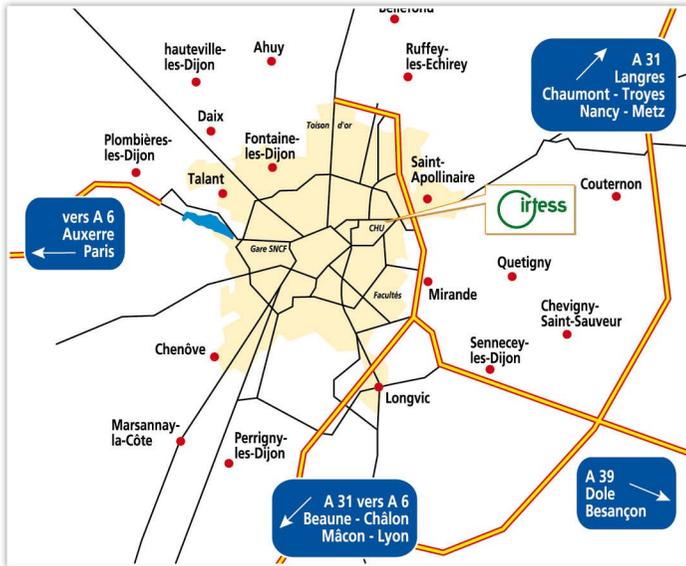
# Cartes Accéder à l'IRTESS



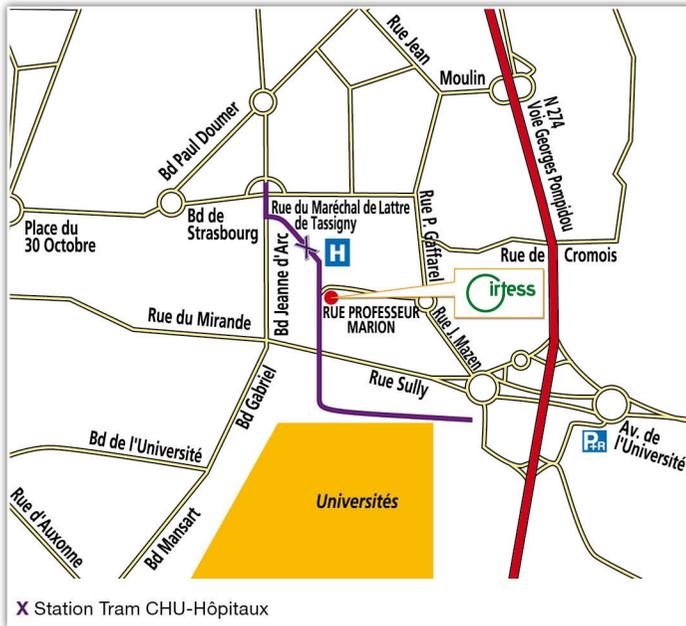
2025



2026



Pour suivre l'itinéraire, flashez le QR code





# Plans Réseau Divia





## HORAIRES D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ET STAGIAIRES

### **VIE ÉTUDIANTE - SELECTION ETS**

Lundi et jeudi : 12h 45 – 18h

Mardi et mercredi : 8h45 – 14h

Tél. 03 80 72 64 70

### **SELECTION ASS-EJE-ES :**

Lundi à Jeudi : 8h45-12h/13h45-17h45

Mardi et jeudi après-midi : accueil téléphonique uniquement

Vendredi : 9h-12/13h45-16h45

Tél. 03 80 72 64 90

### **SELECTION - ADMISSION ME-TISF :**

Lundi et mercredi : 9h -13h30/14h-18h30

Mardi et jeudi matin : 9h-14h

Vendredi : 9h-13h15/13h45-16h30

Tél. 03 80 72 64 41



IRTESS

2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON

E-mail : [accueil@irtess.fr](mailto:accueil@irtess.fr) - [www.irtess.fr](http://www.irtess.fr)

Tél. 03 80 72 64 50